

des étudiants étaient inscrits à des programmes menant à des grades, diplômes et certificats du 1^{er} cycle, 11.6% et 13.4% des programmes du 2^e et 3^e cycle, et 3.8% et 4.8% à des cours menant à des diplômes ou certificats non universitaires.

7.2.2 Personnel enseignant

7.2.2.1 Écoles primaires et secondaires

Au cours des années 1950 et 1960, le nombre des enseignants dans les écoles publiques du Canada est passé de 85,152 à 249,078, soit une augmentation de 193%. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que cette tendance à la hausse se poursuive pendant les prochaines années. Au niveau primaire, l'augmentation cessera en raison de la diminution prévue des effectifs.

Comme l'indique le tableau 7.17, en 1971-72 les hommes qui enseignaient au niveau secondaire étaient nettement plus nombreux que les femmes dans huit provinces (les données pour le Québec et l'Ontario ne sont pas disponibles), mais la situation est inversée lorsqu'il s'agit des enseignants du primaire.

En 1971-72, le traitement médian pour tous les enseignants (abstraction faite du Québec et de l'Ontario) était de \$8,525, soit une augmentation de 334% par rapport au traitement médian de 1949-50 (\$1,965). Le taux d'accroissement d'une année à l'autre a considérablement varié au cours des deux décennies, oscillant entre 2.4% (1962-63) et 10.9% (1971-72).

Il y a lieu de noter que les variations des traitements médians n'indiquent pas nécessairement des variations des échelles de traitements des enseignants. Celles-ci étant basées à la fois sur les années d'études et les années de service, l'amélioration du corps enseignant à l'un ou l'autre de ces deux points de vue pourrait entraîner une augmentation du traitement médian même si l'échelle des traitements demeurerait constante. Ainsi, lorsqu'on utilise l'augmentation du traitement médian pour faire des comparaisons interprovinciales ou chronologiques, il faut tenir compte également d'autres facteurs.

Le traitement médian des enseignants masculins est plus élevé que celui des enseignants féminins tant au primaire qu'au secondaire, et ce dans toutes les provinces pour lesquelles on dispose de renseignements. Les femmes ont proportionnellement plus d'années d'expérience, mais par contre une plus grande proportion des hommes ont des diplômes universitaires. Toutefois, la proportion des enseignants titulaires de diplômes universitaires augmente régulièrement depuis quelques années et on s'attend à ce que cette tendance se poursuive et entraîne une diminution correspondante à l'écart de traitement qui existe à l'heure actuelle.

7.2.2.2 Personnel enseignant au niveau postsecondaire

En 1969-70, il y avait 4,434 enseignants dans les collèges communautaires et établissements connexes de neuf provinces (abstraction faite du Québec) et en 1971-72 leur nombre était de 11,096 dans l'ensemble des provinces. Le Québec en comptait à lui seul 5,305, soit 47.8% du total; cette forte proportion peut s'expliquer par le grand nombre de CEGEP qui se trouvent dans la province. Le chiffre de chaque province pour 1971-72 figure au tableau 7.2.

Entre 1967-68 et 1971-72, le nombre des enseignants à temps plein dans les universités du Canada a augmenté de 70%, passant de 18,000 à 25,724, bien que le taux d'accroissement annuel soit tombé de 15.0% à 4.5%. Ces chiffres sont fondés sur les déclarations d'établissements représentant de 50% à 90% des effectifs, selon l'année scolaire, et sont par conséquent des estimations.

Comme l'indique le tableau 7.18, le traitement médian des professeurs d'université en 1971-72 était de \$15,084, soit 5.9% de plus que l'année précédente. Par ordre hiérarchique, le traitement médian des doyens était de \$27,033, soit 4.2% de plus que l'année précédente; celui des professeurs titulaires de \$22,579 ou 5.0% de plus; celui des professeurs agrégés de \$16,848 ou 4.9% de plus; celui des professeurs assistants de \$13,321 ou 4.9% de plus; celui des chargés de cours de \$10,521 ou 5.2% de plus.

Durant la période quinquennale 1967-68 à 1971-72, le traitement médian des professeurs d'université est passé de \$11,403 à \$15,084, ce qui représente une augmentation de 32%. Au cours de cette même période, l'augmentation du traitement médian a été de 31% dans le cas des doyens.

7.2.3 Dépenses

Le tableau 7.19 renferme des renseignements sur les dépenses au titre de l'enseignement au Canada selon la provenance des fonds. L'organisation et l'administration de l'instruction